



Outil d'Evaluation de Sites Miniers EN ACTION

Études de cas et guide d'utilisation

Responsible Mining Foundation

La Responsible Mining Foundation (RMF) est un organisme de recherche indépendant qui encourage l'amélioration continue des pratiques responsables dans l'ensemble du secteur extractif en développant des outils et des cadres méthodologiques, en publiant des données d'intérêt public et en rendant possible un engagement éclairé et constructif entre les entreprises du secteur extractif et les autres parties prenantes.

En tant que fondation indépendante, la RMF n'accepte aucun financement ni aucune autre contribution du secteur extractif. www.responsibleminingfoundation.org

Avertissement

Les constatations, conclusions et interprétations contenues dans le présent ne reflètent pas nécessairement les points de vue des bailleurs de fonds, administrateur·rices et employé·es de la Responsible Mining Foundation (RMF), ni des autres personnes ayant participé aux consultations ou contribué à ce rapport comme conseillers.

L'outil MSAT et le présent article sont publiés à titre d'information uniquement et ne sont nullement destinés à un usage promotionnel. Ce rapport ne fournit aucun conseil ni recommandation sur le plan comptable, juridique, fiscal ou propre aux investissements, et il ne constitue ni une offre ni un démarchage en vue de l'achat ou de la vente d'instruments financiers d'aucune sorte.

Bien que tout ait été mis en œuvre pour vérifier l'exactitude des traductions, la version anglaise du document doit être considérée comme la version définitive.

Mention relative aux droits d'auteur

Toutes les données et contenus écrits sont mis à disposition selon les termes de la licence internationale Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 (CC BY-NC 4.0).



Les utilisateur·rices sont libres de partager et d'adapter le contenu, mais en indiquant les crédits appropriés, en intégrant un lien vers la licence et en indiquant si des modifications ont été apportées. Le contenu couvert par la licence ne peut être utilisé ni à des fins commerciales, ni de manière discriminatoire, dégradante ou faussé. En cas d'utilisation, veuillez créditer comme suit «Responsible Mining Foundation (RMF) (2022), 'Outil d'évaluation des sites miniers EN ACTION : Études de cas et guide d'utilisation'».

Présentation

Entre 2015 et 2019, la Responsible Mining Foundation (RMF) a organisé des consultations et des ateliers participatifs dans de nombreuses régions pour dialoguer et apprendre avec les parties prenantes concernées par l'exploitation minière. L'objectif était double, d'abord d'identifier et de formaliser les attentes de la société vis-à-vis des entreprises en matière d'exploitation minière responsable. Ensuite de s'assurer que les rapports du Responsible Mining Index produits par RMF refléteraient les préoccupations des groupes touchés par l'exploitation minière et pourraient être utiles au niveau local. Les parties prenantes au niveau local, les considérations locales et les attentes locales ont toujours été au cœur de l'action de RMF.

De manière récurrente, les parties prenantes ont exprimé leur besoin d'un outil beaucoup plus simple pour soutenir leur travail sur les questions liées à l'exploitation minière au niveau local. RMF a travaillé main dans la main avec des organisations communautaires, des mouvements populaires, des organisations de femmes et des syndicats de travailleur·ses miniers afin de développer un tel outil. Grâce à cette approche inclusive et évolutive basée sur les retours de terrain, l'Outil d'Evaluation de Sites Miniers (*outil MSAT en anglais*) a été développé comme un outil simple et facile d'accès qui peut être utilisé dans n'importe quelle situation où des opérations minières sont présentes.

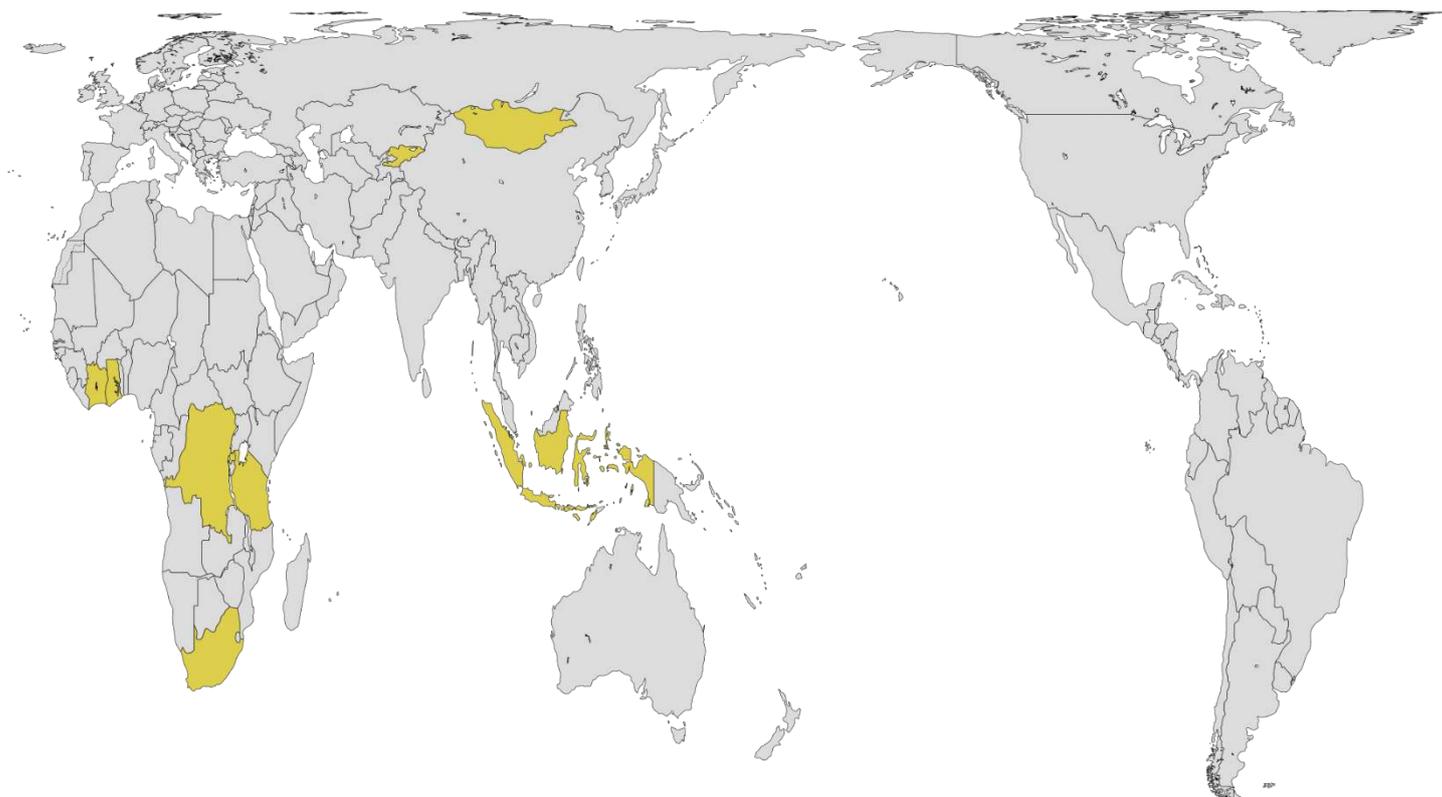
Le MSAT se présente comme un sondage, avec un ensemble de questions auxquelles on peut répondre par oui ou par non. L'outil couvre 15 sujets en lien avec des questions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance (EESG) qui affectent directement la vie et les moyens de subsistance des populations locales. Les sujets comprennent par exemple l'emploi local, l'approvisionnement local, la gestion des plaintes, la santé et la sécurité au travail, la qualité de l'air, la qualité de l'eau et l'accès à l'eau, la réhabilitation et la gestion des résidus. Le MSAT est un outil adaptable et il est toujours possible d'ajouter d'autres sujets pour répondre à des problèmes particuliers auxquels les parties prenantes locales sont confrontées. Le MSAT intègre également les problématiques de genre dans tous les sujets abordés, de manière à sensibiliser toutes les parties prenantes à l'importance de prendre en compte les femmes tout autant que les hommes dans l'analyse des impacts liés aux mines.

Au cours des quatre dernières années, le MSAT a été appliqué dans de nombreux contextes, par des communautés touchées par l'exploitation minière, des syndicats, des organisations de la société civile et d'autres parties prenantes. À la suite de projets pilotes réussis en RDC, au Ghana, en Indonésie, au Kirghizstan et en Afrique du Sud, RMF a suivi certaines applications locales de l'outil dans quelques pays. Nous partageons ici ces expériences sous forme de courtes études de cas.

Désormais disponible en 16 langues, le MSAT s'est avéré efficace pour créer des espaces de collaboration permettant aux membres de la communauté, aux mineurs, aux équipes de direction de mines et/ou des coopératives minières de discuter ensemble de questions EESG importantes pour la vie et les moyens de subsistance des populations locales. Dans certains cas, l'outil a permis de surmonter des situations de conflit ou d'absence complète de communication entre exploitants miniers et communautés, en ouvrant la voie à un dialogue constructif.

Nous espérons que cette compilation d'exemples et d'études de cas inspirera et encouragera le démarrage ou le redémarrage d'engagements constructifs entre les parties prenantes sur n'importe quel site minier, grand ou petit. Cette publication est destinée à toutes les communautés locales, organisations de la société civile, travailleur·ses des mines, syndicats, gouvernements locaux, organisations donatrices, organisations multilatérales et autres souhaitant permettre un dialogue constructif au niveau local en matière d'exploitation minière responsable. L'objectif étant toujours de prévenir les dommages, de limiter les risques et de bâtir la confiance.

Carte des études de cas



■ Exemples d'applications MSAT au niveau local

Thèmes abordés

L'outil MSAT est constitué d'un ensemble de questions simples qui couvrent 15 thèmes clés :

| | | |
|------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Emplois locaux | Réhabilitation et après-mine | Travailleuses femmes |
| Achats locaux | Gestion des résidus | Décès et blessures au travail |
| Qualité de l'air | Sécurité des communautés | Formation des travailleur·ses |
| Qualité de l'eau | Plaintes des communautés | Salaire décent |
| Quantité d'eau | Sécurité et santé au travail | Plaintes des travailleur·ses |

Pourquoi utiliser l’outil MSAT

L’outil MSAT fournit un point d’entrée pour un engagement visant à soutenir la sensibilisation, le renforcement des capacités et le dialogue constructif. L’utilisation du MSAT ne requiert pas beaucoup de temps, d’argent ou de connaissances techniques.

Selon les circonstances et les besoins locaux, le MSAT peut être utilisé afin de :

- Sensibiliser aux bases de l’exploitation minière responsable
- Amorcer une conversation avec un exploitant minier sur les bases de l’exploitation minière responsable
- Établir une feuille de route commune avec un exploitant minier afin de traiter les questions qui nécessitent une attention particulière
- Fournir des informations pour accompagner la prise de décision et le suivi collaboratifs
- Renforcer les capacités de leadership dans un engagement constructif et un dialogue sérieux
- Identifier les lacunes d’une exploitation minière en matière de responsabilité et mesurer son amélioration au fil du temps
- Faire une enquête pour comparer différents sites miniers en matière d’exploitation minière responsable
- Aider les équipes de direction d’une mine à auto-évaluer leur site vis-à-vis des bases de l’exploitation minière responsable
- Établir une relation de confiance entre les parties prenantes

Comment utiliser l’outil MSAT

En général, c’est la démarche du MSAT – qui se base sur les faits et l’accès à l’information – qui sera la plus importante et la plus utile. Le remplissage des réponses aux questions oui/non est très secondaire. Mais il n’y a pas une solution ou une stratégie unique pour utiliser le MSAT, car chaque situation sera différente.

Les études de cas illustrent différents scénarios dans lesquels le MSAT peut jouer un rôle. La section qui suit ici énumère quelques conseils pratiques basés sur les retours d’expériences de celles et ceux qui utilisent déjà l’outil.

Il est important de se rappeler que l’engagement et le dialogue ont plus de chances de réussir et d’être maintenus dans le temps lorsque les personnes directement concernées dirigent elles-mêmes activement le processus et se forment par la pratique, même si un soutien et une facilitation externes peuvent être utiles de temps à autre.

Lors de la mise en place ou de la conduite d'un processus à l'aide du MSAT, il est généralement utile de :

- Présenter l'idée à quelques autres personnes qui pourraient être intéressées et vous soutenir
- Organiser ensuite des réunions avec les parties prenantes locales affectées par l'exploitation minière en s'assurant d'inclure tous les groupes concernés, y compris les femmes, les jeunes et les personnes âgées
- Ne pas hésiter à impliquer les travailleurs et travailleuses de la mine et leurs représentant·es dès les discussions préliminaires
- Expliquer comment l'outil MSAT pourrait être utile et tester leur intérêt à l'utiliser pour répondre à leurs besoins

Une fois qu'un réel intérêt a été confirmé, des réunions et des activités de suivi peuvent être organisées pour soutenir la sensibilisation et le renforcement des capacités afin de :

- Mieux comprendre comment utiliser le MSAT
- Clarifier ce qu'est l'outil MSAT et ce qu'il n'est pas – pour garder des attentes réalistes
- Discuter de tous les problèmes liés aux opérations minières
- Renforcer la confiance du groupe dans sa capacité à dialoguer avec l'exploitant de la mine
- Élaborer un plan d'action, avec par exemple des réunions, des ateliers, des formations, etc.
- Faire remonter régulièrement les commentaires et le ressenti entre toutes les parties prenantes
- Si cela est utile, contacter d'autres organismes telles que des ONG, des organisations communautaires ou gouvernementales pour obtenir de l'aide ou des conseils

Conseils pour réussir

- **Impliquez tout le monde**, pas seulement les leaders reconnus (par exemple, les chefs de village, les politiciens locaux, les dirigeants syndicaux), afin d'assurer la crédibilité et le succès du projet
- **Une communication claire, régulière et inclusive** vous aidera à éviter les malentendus entre celles et ceux qui dirigent le projet et les autres en termes d'attentes et de résultats
- Prévoyez du temps pour une consultation complète et **autant de réunions que nécessaire** – une seule réunion ne suffira jamais
- Trouvez **des mécanismes pour partager le leadership** entre tous les groupes concernés
- N'agissez que lorsque **l'intérêt et le consentement des parties prenantes concernées** ont été clairement établis.

Notes sur la facilitation externe :

- Si des facilitateurs externes sont impliqués, ils doivent assurer un soutien et non prendre la direction et la gestion du projet.
- Se concentrer uniquement sur la réponse aux questions (c'est-à-dire « cocher les cases ») est peu susceptible d'aider à établir un dialogue durable et un engagement constructif sur le long terme.
- Les facilitateurs externes qui donnent l'impression d'« interférer » ou de « créer des troubles » plutôt que de soutenir et de faciliter la conversation peuvent saper la crédibilité du projet.
- Les facilitateurs externes ne doivent pas risquer de se mettre ou de mettre les parties prenantes locales en danger physique ou juridique en interagissant avec des opérations minières illégales. Cependant, le MSAT pourrait offrir un cadre méthodologique utile aux gouvernements et aux partenaires accrédités impliqués dans des processus visant à légaliser et à formaliser de telles opérations.

Etudes de cas

| | | |
|----------------|-------|----|
| Ghana | | 8 |
| Tanzanie | | 9 |
| RDC | | 10 |
| Indonésie | | 11 |
| Afrique du Sud | | 12 |
| Rwanda | | 13 |
| Côte d’Ivoire | | 14 |
| Mongolie | | 14 |
| Kirghizstan | | 15 |

Ghana

2019 – 2022

| | |
|--------------|--|
| Contexte | Les conflits sociaux liés aux mines sont nombreux à travers le pays. Il n'y a souvent pas de dialogue entre les communautés locales et les exploitants miniers. Les sujets critiques incluent les dommages à l'environnement et aux propriétés, l'indemnisation et la réinstallation. |
| Objectifs | Renforcer les capacités et la confiance des communautés locales. Établir un dialogue entre les communautés et les opérateurs pour mieux comprendre les attentes et répondre aux doléances. |
| Défis | Sur certains sites, les problèmes durent depuis plus de dix ans, sans aucune intervention de l'Etat ni volonté des opérateurs de discuter. Plusieurs opérateurs ont refusé de rencontrer les communautés, malgré les efforts de facilitation du CeSIS. Les membres de la communauté ont donc dû formaliser leurs doléances auprès des autorités locales et les impliquer. |
| Résultats | À ce jour, le MSAT a été activement utilisé par huit communautés affectées par huit opérations minières différentes (mines d'or, de sel et de diamants). Le MSAT a joué un rôle clé en permettant aux communautés de formuler leurs attentes et leurs doléances. Cela leur a permis de faire appel aux autorités là où les exploitants miniers n'étaient pas disposés à dialoguer. Dans deux régions, la mise en œuvre du MSAT a permis des réunions multipartites impliquant des assemblées de district, des conseils de sécurité, des sociétés minières, des communautés et des politiciens locaux. Cela a permis d'assurer une large reconnaissance des problèmes, y compris la nécessité de réhabiliter les fosses et de surveiller les impacts sur l'environnement. Une compensation juste a également été versée aux agriculteurs touchés. Sur un autre site, les travailleurs ont pu discuter des salaires et des heures de travail avec la mine. |
| Facilitation | Centre for Social Impact Studies (CeSIS) – ONG locale spécialisée dans le plaidoyer et le développement communautaire avec un focus sur le secteur extractif. |
| Perspectives | CeSIS continue de soutenir toutes les communautés impliquées et suit les progrès. CeSIS souhaite reproduire l'expérience avec toutes les petites mines artisanales du pays. On espère que le précédent créé par les premiers succès favorisera un soutien politique et législatif. |



Renforcement des capacités des membres d'une communauté au Ghana (CeSIS)

Tanzanie

2021 – 2022

| | |
|--------------|--|
| Contexte | Les zones minières de la région de Geita, surtout celles qui comptent de petites exploitations minières, sont confrontées à divers défis socio-économiques et violations des droits humains tels que la pénurie d'eau, la contamination des ressources en eau et la déforestation. |
| Objectifs | Renforcer les capacités et la confiance des acteurs locaux. Établir un dialogue entre communautés et exploitants pour mieux comprendre les attentes et répondre aux doléances. |
| Défis | Il y a des cas de travail des enfants et une participation limitée des femmes aux activités minières. Malgré l'existence d'un plan d'action national pour réduire l'utilisation du mercure dans l'extraction de l'or, ces zones en utilisent encore. |
| Résultats | Suite aux premières réunions de présentation et au renforcement des capacités d'individus particulièrement moteurs pour pouvoir agir en tant que facilitateurs, plusieurs forums multipartites ont été organisés dans deux zones minières (7 villages au total). Dans les deux cas, l'initiative a été accueillie positivement par les associations et coopératives minières locales, ainsi que par les autorités locales. Des attentes communes ont été formulées et approuvées. Les entreprises minières se sont engagées à améliorer leurs pratiques, notamment par la formalisation de mécanismes de réclamation, des discussions régulières sur la qualité de l'air et de l'eau et de meilleures actions de réhabilitation. En ce qui concerne les questions de genre, les travailleuses ont beaucoup contribué à la sensibilisation aux problèmes auxquels elles sont confrontées, tels que l'inégalité salariale, la violence sexiste et la corruption en échange de prestations sexuelles. |
| Facilitation | Population and Development Initiative (PDI) - ONG nationale œuvrant pour le renforcement des capacités des communautés locales et offrant une expertise sur le changement climatique, l'exploitation minière responsable, l'agroforesterie, l'eau et l'assainissement, les droits de l'homme et la gouvernance. |
| Perspectives | Ces initiatives avec l'outil MSAT ont été prises très au sérieux par toutes les parties prenantes impliquées. PDI a récemment remporté une bourse pour accompagner davantage l'utilisation MSAT et suivre les progrès réalisés. PDI a également commencé à faciliter une approche similaire dans la région de Kigoma. |



Grande réunion publique sous forme de forum de discussion autour du MSAT en Tanzanie (PDI)

République Démocratique du Condo (RDC)

2021 – 2022

| | |
|--------------|--|
| Contexte | Les populations locales de la province du Sud-Kivu ont des conditions de vie difficiles malgré le potentiel économique de l'exploitation d'or et d'étain qui s'y déroule. La demande pour la mise en place d'un cadre formel de dialogue entre la population et les entreprises est énorme mais non satisfaite. |
| Objectifs | Sensibilisation à grande échelle et renforcement des capacités parmi les communautés touchées par l'exploitation minière. |
| Défis | Le territoire de Mwenga a récemment été frappé par des conflits et des violences entre les communautés locales et les entreprises exploitant des mines. Plusieurs personnes ont perdu la vie, et la tension est toujours très forte entre les communautés et les entreprises. |
| Résultats | Suite à l'intérêt exprimé par différentes parties prenantes, SOFEDI a combiné l'approche MSAT avec une enquête sur mesure pour tester et valider les problématiques qui importaient le plus aux communautés affectées par l'exploitation minière. Des groupes de discussion spécifiques ciblant les jeunes, les femmes, les chefs religieux, les syndicats et les autorités locales ont conduit à une vaste sensibilisation dans trois cités du territoire administratif de Mwenga. Ce processus a confirmé la demande d'une plate-forme formelle de dialogue multipartite et a contribué à établir des attentes communes entre les différentes parties prenantes. |
| Facilitation | SOFEDI – ONG locale travaillant sur les droits des femmes et les questions de genre dans le secteur minier, en particulier l'exploitation minière artisanale. |
| Perspectives | La SOFEDI a depuis réussi à aussi entrer en contact avec des représentants de deux entreprises minières opérant dans le territoire, qui ont déclaré qu'ils avaient besoin de plus de temps pour se remettre du récent conflit violent avant qu'un dialogue constructif puisse avoir lieu. Ayant entendu parler de cette initiative, une autre chefferie d'une autre zone minière a approché la SOFEDI pour demander des conseils et un soutien pour son propre travail sur des questions similaires. |



Présentation du MSAT à des organisations de la société civile en RDC (SOFEDI)

Indonésie

2019 – 2022

| | |
|--------------|---|
| Contexte | Les conditions de travail sont très mauvaises, surtout dans les petites mines (semi-industrielles, PME et entreprises familiales). Les mesures de santé et de sécurité sont mal respectées et les travailleur·ses manquent de ressources et de connaissances sur leurs droits, les normes de santé et de sécurité au travail (SST) et les questions ESG. |
| Objectifs | Renforcer les capacités des travailleur·ses (y compris les non syndiqué·es) et établir un dialogue avec les exploitants miniers sur les questions ESG et santé-sécurité. |
| Défis | Dans de nombreuses mines, les travailleur·ses ne sont pas organisés/syndiqués. L'État est souvent faible en matière d'inspections et d'application des lois minières. |
| Résultats | Le SPKEP-SPSI a réalisé une étude comparative entre le MSAT et les lois minières applicables afin d'identifier les nombreuses similitudes entre les textes juridiques et le MSAT. Des représentants de l'État et de la Chambre des Mines ont accepté de participer à une réunion de présentation, puis à un séminaire de formation pour discuter des enjeux du MSAT avec les dirigeant·es syndicaux. Suite à un sommet national intersyndical fin 2021, l'outil a commencé à être diffusé à un plus grand nombre de travailleur·ses (dans des mines de charbon, de cuivre, d'or, d'étain et de nickel). |
| Facilitation | SPKEP-SPSI – syndicat national de travailleur·ses des mines |
| Perspectives | S'appuyant sur cette étude comparative et ces initiatives de formation, le syndicat souhaite adapter le MSAT pour couvrir davantage de thèmes et, à terme, essayer de s'assurer que tous les travailleur·ses, représentant·es des employeurs et exploitants miniers soient sensibilisés au MSAT et l'utilisent pour le suivi des performances ESG et amélioration du dialogue social. |

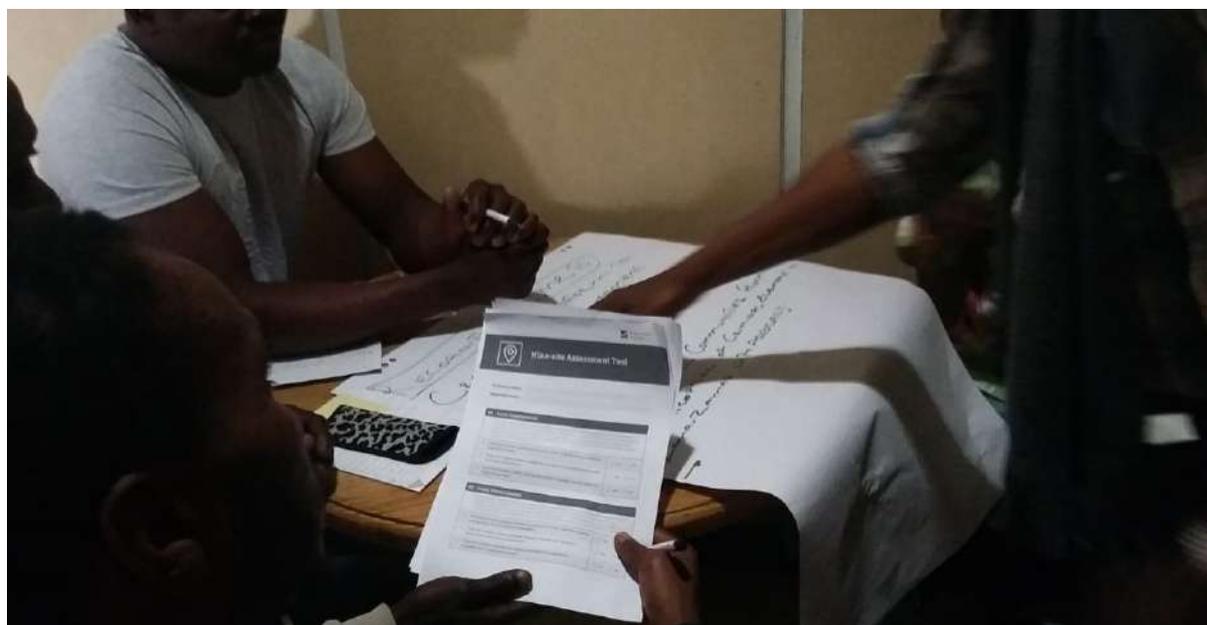


Présentation du MSAT lors d'une réunion de dialogue social en Indonésie (SPKEP-SPSI)

Afrique du Sud

2018 – 2020

| | |
|--------------|---|
| Contexte | Les conflits sociaux liés à l'exploitation minière sont nombreux à travers le pays. Il y a rarement un dialogue entre les communautés locales et les exploitants miniers. |
| Objectifs | Renforcer les capacités et la confiance des communautés locales. Établir un dialogue entre les communautés et les opérateurs pour mieux comprendre les attentes et répondre aux doléances. |
| Défis | Sur les 15 mines approchées, seules 4 ont accepté de dialoguer et de prendre le MSAT en considération. MACUA dispose de ressources limitées pour couvrir les frais liés au travail de facilitation. |
| Résultats | Un premier dialogue a été engagé sur quatre sites (mines d'or). Les opérateurs, jusque-là réticents à discuter des « réclamations » (jugées décousues) des communautés, ont accueilli positivement la logique structurée et simple du MSAT. |
| Facilitation | MACUA – organisation communautaire défendant les droits des communautés affectées par l'exploitation minière. |
| Perspectives | La MACUA aimerait assurer un suivi plus régulier des sites qui ont accepté de discuter avec les communautés locales sur la base du MSAT, et répéter l'expérience sur plus de mines, dans toutes les provinces. |



Discussions en petits groupes lors d'un atelier communautaire sur le MSAT en Afrique du Sud (MACUA)

Rwanda

2020 – 2021

| | |
|--------------|--|
| Contexte | Dans le district de Ngorero, on constate une absence de dialogue entre les communautés, les travailleur·es et l'entreprise minière qui exploite trois sites miniers (coltan et cassitérite). |
| Objectifs | Renforcer les capacités et la confiance des acteurs locaux. Établir un dialogue entre les communautés, les travailleur·ses et les opérateurs pour mieux comprendre et répondre aux attentes. |
| Défis | Limitations des voyage et restrictions sur les réunions en raison des mesures de lutte contre le Covid-19. |
| Résultats | Les différentes parties prenantes ont été familiarisées à l'utilisation du MSAT, en particulier les mineurs, les sensibilisant aux problématiques couvertes. Un premier dialogue s'est établi sur le site, en utilisant l'outil comme socle commun d'attentes. Des retours positifs ont été reçus des opérateurs et des autorités locales. |
| Facilitation | Mouvement des Peuples pour l'Education aux Droits Humains MPEDH – ONG locale, membre fondateur de la COSOC-GL (Coalition des Grands Lacs Contre l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles). |
| Perspectives | MPEDH et la COSOC-GL aimeraient continuer à soutenir les communautés et les travailleur·ses sur ce site et répéter l'expérience dans d'autres mines. |



Travailleurs miniers au Rwanda, suite à une séance de sensibilisation basée sur le MSAT (MPEDH)

Côte d'Ivoire

2021 – 2022

| | |
|--------------|--|
| Contexte | La petite coopérative d'exploitation aurifère approchée est située dans la zone nord du pays (dans la région de Bagoué). |
| Objectifs | Sensibiliser les acteurs locaux et identifier les lacunes en matière d'exploitation minière responsable. |
| Défis | Bien que la mine d'or ciblée soit exploitée par une coopérative formelle, de nombreuses opérations minières illégales sont aussi présentes dans la région. La coopérative emploie une majorité de travailleurs migrants (du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée), ce qui s'ajoute aux autres risques sociaux et surtout sécuritaires existantes. |
| Résultats | Le CREFDI a facilité l'engagement et les discussions entre les représentants de la coopérative minière, les autorités locales, les dirigeant-es communautaires, les organisations de jeunes et de femmes. Ce processus a permis d'identifier les lacunes et d'établir une feuille de route pour améliorer les pratiques. |
| Facilitation | Centre de Recherche et de Formation sur le Développement Intégré (CREFDI) – organisation nationale de la société civile, promouvant la bonne gouvernance et le développement qui intègre les questions économiques, environnementales, sociales et politiques. |
| Perspectives | Les parties prenantes locales ont été invitées à utiliser le MSAT pour un suivi régulier et à long terme des performances, en s'appuyant sur la base de références obtenue avec le CREFDI. |

Mongolie

2018 – 2020

| | |
|--------------|--|
| Contexte | Il n'y a pas de dialogue entre les éleveurs et les mineurs. |
| Objectifs | Renforcer les capacités et la confiance des communautés locales. Établir un dialogue entre les communautés et les opérateurs pour mieux comprendre les attentes et répondre aux doléances. |
| Défis | Les communautés ne reçoivent pratiquement aucun soutien extérieur ou financier et doivent faire face à des niveaux élevés de pauvreté. |
| Résultats | Deux communautés ont été sensibilisées au MSAT puis ont tenté de dialoguer avec les opérateurs locaux (mines de charbon). Une réticence de la part des exploitants miniers à s'engager et un manque de ressources au sein des communautés ont empêché de nouvelles tentatives. |
| Facilitation | Communautés locales d'éleveurs. |
| Perspectives | Plusieurs ONG se sont emparées des questions minières dans le pays, et un mouvement plus large de soutien à ces communautés pourrait être initié, notamment avec l'appui des syndicats et du ministère public, qui avaient auparavant signalé à RMF leur intérêt pour le MSAT. |

| | |
|--------------|---|
| Contexte | Les conflits sociaux autour des mines s'aggravent dans tout le pays. Le niveau d'insatisfaction est élevé, en particulier à l'égard des entreprises minières étrangères avec lesquelles il n'y a souvent aucune forme de dialogue (principalement les mines d'or et de cuivre). |
| Objectifs | Renforcer les capacités et la confiance des communautés locales. Établir un dialogue entre les communautés et les opérateurs pour mieux comprendre les attentes et répondre aux doléances. |
| Défis | Les directeurs de mines d'entreprises étrangères ne parlent souvent ni le kirghize ni le russe. L'organisation de soutien externe a une expérience limitée dans la facilitation du dialogue multipartite. |
| Résultats | Renforcement des capacités dans quatre zones minières et dialogue initial établi dans certaines d'entre elles. Le conseil juridique apporté par une ONG locale a aidé à convaincre les entreprises minières que les attentes du MSAT sont alignées sur les exigences obligatoires (par exemple, en matière de surveillance environnementale). |
| Facilitation | Publish What You Pay Kirghizstan – branche nationale de la coalition mondiale de la société civile PCQVP. |
| Perspectives | Un soutien accru en termes de facilitation pourrait être fourni pour suivre les progrès et étendre le champ d'une telle initiative. |



Le MSAT est disponible en 16 langues dont le twi, une langue régionale parlée par la plupart des Ghanéens.

Annexe

Outil d'évaluation de sites miniers (en français)

L'outil MSAT est également disponible en téléchargement dans les langues suivantes :

- ➔ 中文
- ➔ English
- ➔ Español
- ➔ Français
- ➔ हिंदी
- ➔ Bahasa Indonesia
- ➔ Jula (Côte d'Ivoire)
- ➔ Kinyarwanda
- ➔ Kiswahili (Bukavu – RDC)
- ➔ Kiswahili (Kenya)
- ➔ Кыргызча
- ➔ Монгол хэл
- ➔ Português (BR)
- ➔ Русский
- ➔ Twi (Ghana)
- ➔ اردو ورژن ←

Utilisez les liens ci-dessus ou visitez <https://www.responsibleminingfoundation.org/msat> pour tous les liens de téléchargement.



Outil d'évaluation de sites miniers

Nom du site minier :

Nom de l'entreprise :

Lieu :

Date :

01 Emplois locaux

| Pour ce site minier, est-ce que l'entreprise : | | NON | OUI |
|--|--|--------------------------|--------------------------|
| a. | Rend public le nombre de ses employé-es issu-es des communautés affectées par ses activités ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. | Rend public le nombre des employé-es de ses sous-traitants issu-es des communautés affectées par ses activités ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. | Rend public le nombre de femmes travaillant pour elle ou pour ses sous-traitants issues des communautés affectées par ses activités ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. | Rend public le nombre des employé-es travaillant pour elle ou ses sous-traitants issu-es des communautés affectées par ses activités, qui ont été promu-es à des postes plus élevés ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

02 Achats locaux

| Pour ce site minier, est-ce que l'entreprise : | | NON | OUI |
|--|--|--------------------------|--------------------------|
| a. | Rend public le montant de ses achats de biens et de services locaux ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. | Rend public les types de biens et de services qu'elle achète dans la région ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. | Implique les communautés affectées dans l'élaboration de ses programmes d'achats locaux ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. | Implique activement les femmes des communautés affectées dans l'élaboration de ses programmes d'achats locaux ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**03 Qualité de l'air**

| Pour ce site minier, est-ce que l'entreprise : | | NON | OUI |
|--|---|--------------------------|--------------------------|
| a. | Publie régulièrement les données sur la qualité de l'air pour chaque point de surveillance ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. | Divulgue quand et où la qualité de l'air tombe en-dessous des limites de sécurité ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. | Implique les communautés affectées dans la prise de décisions pour gérer la qualité de l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. | Implique activement les femmes des communautés affectées dans la prise de décisions pour gérer la qualité de l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

04 Qualité de l'eau

| Pour ce site minier, est-ce que l'entreprise : | | NON | OUI |
|--|---|--------------------------|--------------------------|
| a. | Publie régulièrement les données sur la qualité de l'eau pour chaque point de surveillance ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. | Divulgue quand et où la qualité de l'eau tombe en-dessous des limites de sécurité ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. | Implique les communautés affectées dans la prise de décisions pour gérer la qualité de l'air ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. | Implique activement les femmes des communautés affectées dans la prise de décisions pour gérer la qualité de l'eau ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

05 Quantité d'eau

| Pour ce site minier, est-ce que l'entreprise : | | NON | OUI |
|--|--|--------------------------|--------------------------|
| a. | Publie régulièrement la quantité d'eau qu'elle prélève de l'environnement ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. | Discute avec les communautés affectées de la manière de gérer l'accès aux ressources en eau partagées ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. | Implique activement les femmes des communautés affectées dans les discussions sur la manière de gérer l'accès aux ressources en eau partagées ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. | Implique les communautés affectées dans les décisions prises pour réduire sa consommation d'eau? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



| 06 Réhabilitation et après-mine | | | |
|--|--|--------------------------|--------------------------|
| Pour ce site minier, est-ce que l'entreprise : | | NON | OUI |
| a. | S'assure que les communautés affectées ont été informées du moment où l'exploitation minière s'arrêtera ou fermera ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. | Implique les communautés affectées dans l'élaboration de ses plans de réhabilitation et après-mine ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. | S'assure que les communautés affectées ont approuvé les plans de réhabilitation et d'après-mines les concernant ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. | Implique activement les femmes des communautés affectées dans l'élaboration et la validation de ses plans de réhabilitation et d'après-mine ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| 07 Gestion des résidus | | | |
|--|--|--------------------------|--------------------------|
| Pour ce site minier, est-ce que l'entreprise : | | NON | OUI |
| a. | Rend public l'emplacement exact de toutes ses zones de stockage des résidus ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. | S'assure que toutes ses zones de stockage des résidus sont indiquées de manière compréhensible localement et sécurisées pour les personnes et les animaux ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. | Rend publique la zone géographique exacte pouvant être affectée par une défaillance de ses installations de gestion des résidus ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. | Teste régulièrement ses sirènes et autres systèmes d'alarme afin de s'assurer que les travailleur·ses et les communautés affectées seront alerté·es en cas de défaillance d'un barrage de retenue des résidus ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

| 08 Sécurité des communautés | | | |
|--|---|--------------------------|--------------------------|
| Pour ce site minier, est-ce que l'entreprise : | | NON | OUI |
| a. | Rend public le nombre et les circonstances des décès non liés au travail survenus dans sa zone de permis minier ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. | S'assure que les communautés affectées ont été informées de ce qu'il faut faire en cas d'urgence liée à ses activités minières ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. | Implique les communautés affectées dans le test de ses plans d'intervention d'urgence ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. | Implique activement les femmes des communautés affectées dans le test de ses plans d'intervention d'urgence ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**09 Plaintes et réclamations des communautés**

| Pour ce site minier, est-ce que l'entreprise : | | NON | OUI |
|--|---|--------------------------|--------------------------|
| a. | A mis en place un mécanisme de réclamation permettant aux communautés et aux individus affecté-es d'enregistrer des plaintes et des réclamations ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. | S'assure que des hommes et des femmes de son personnel soient disponibles pour recevoir et traiter les réclamations de la communauté afin que les femmes des communautés affectées puissent s'adresser à une femme ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. | Rend public le nombre et les types de plaintes/réclamations enregistrées par les communautés et les individus affecté-es ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. | Discute avec les communautés affectées des mesures prises pour éviter la répétition des mêmes plaintes/réclamations ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

10 Sécurité et santé des travailleur·ses

| Pour ce site minier, est-ce que l'entreprise : | | NON | OUI |
|--|---|--------------------------|--------------------------|
| a. | Fournit gratuitement des équipements de sécurité appropriés à tou·tes ses employé·es, ainsi qu'aux employé·es de ses sous-traitants ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. | Fournit des installations sanitaires et des vestiaires adaptés à tou·tes ses employé·es, ainsi qu'aux employé·es de ses sous-traitants ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. | Veille à ce que toutes les travailleuses aient accès à des installations sanitaires et à des vestiaires appropriés, sûrs et séparés de ceux utilisés par les hommes ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. | Rend public le nombre moyen d'heures travaillées par travailleur·se et par jour ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

11 Travailleuses

| Pour ce site minier, est-ce que l'entreprise : | | NON | OUI |
|--|---|--------------------------|--------------------------|
| a. | Prend des mesures pour prévenir le harcèlement à l'encontre des travailleuses ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. | Prend des mesures pour prévenir la violence de genre à l'encontre des travailleuses ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. | Fournit à toutes les femmes de son personnel, et de celui de ses sous-traitants, des vêtements de travail et des équipements de protection individuelle adaptés à leur corps ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. | Fournit une formation de sensibilisation aux problématiques de genre à tou·tes ses employé·es et aux employé·es de ses sous-traitants ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

**12 Décès et blessures au travail**

| Pour ce site minier, est-ce que l'entreprise : | | NON | OUI |
|--|--|--------------------------|--------------------------|
| a. | Rend public le nombre et les circonstances des blessures et des décès de ses employé-es se produisant sur le lieu de travail ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. | Rend public le nombre et les circonstances des blessures et des décès des employé-es de ses sous-traitants sur le lieu de travail ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. | Dispose d'un comité mixte de sécurité et de santé professionnelles composé de représentants des travailleur·ses et des employeurs, chargé d'évaluer les risques et enquêter sur les incidents ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. | Veille à ce que les travailleuses soient représentées au sein du comité mixte de sécurité et de santé professionnelles ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

13 Formation des travailleur·ses

| Pour ce site minier, est-ce que l'entreprise : | | NON | OUI |
|--|--|--------------------------|--------------------------|
| a. | S'assure que tou·tes les employé-es travaillant pour elle ou ses sous-traitants reçoivent les instructions nécessaires pour effectuer leur travail en toute sécurité et sans risque de se blesser ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. | Offre une formation gratuite aux travailleur·ses pour développer leurs compétences techniques ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. | Garantit l'accès des femmes travailleuses à tous les programmes de formation et toutes les opportunités d'apprentissage ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. | Implique tou·tes les employé-es travaillant pour elle ou pour ses sous-traitants dans le test de ses plans d'intervention d'urgence ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

14 Salaire décent

| Pour ce site minier, est-ce que l'entreprise : | | NON | OUI |
|--|---|--------------------------|--------------------------|
| a. | Évalue le niveau de salaire nécessaire pour que les travailleur·ses et leur famille puissent mener une vie décente ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| b. | S'assure que les salaires de tous ses employé-es atteignent ou dépassent ce niveau de salaire décent ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| c. | Se coordonne avec ses sous-traitants pour s'assurer que les salaires de toutes les personnes travaillant pour eux atteignent ou dépassent également ce niveau de salaire décent ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| d. | Rend public le niveau de salaire le plus bas pour les femmes et les hommes parmi ses employé-es , pour chaque niveau d'emploi ? | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |



À propos

01 Emplois locaux

En rendant public le nombre de personnes locales travaillant sur son site minier, l'entreprise démontre son engagement à investir dans le développement économique des communautés locales. La publication de données spécifiques sur les travailleuses permet à l'entreprise de prouver qu'elle s'assure que ses pratiques de recrutement et de travail ne sont pas discriminatoires à l'égard des femmes. En outre, une entreprise peut donner une image plus complète de sa main-d'œuvre en publiant également le nombre de personnes locales travaillant pour ses sous-traitants.

02 Achats locaux

En achetant des biens et des services locaux, l'entreprise soutient le développement des affaires et la croissance économique de la région. Lorsqu'une entreprise donne des informations sur les achats qu'elle effectue localement, elle aide les entreprises locales à identifier les opportunités de devenir fournisseurs du site minier, et elle démontre également qu'elle encourage les entreprises locales à devenir des fournisseurs.

03 Qualité de l'air

La pollution de l'air est une préoccupation majeure pour de nombreuses communautés affectées par la présence d'une mine, la pollution de l'air pouvant impacter leur santé, leurs cultures vivrières, leur bétail, et, parfois, leurs moyens de subsistance. Lorsqu'une entreprise divulgue publiquement des données sur la qualité de l'air autour de la mine et discute avec les communautés de la façon dont elle gère la qualité de l'air, elle instaure une relation de confiance et réduit les craintes liées à la poussière et à la pollution de l'air.

04 Qualité de l'eau

Afin que les informations qu'elle publie concernant la qualité de l'eau soient véritablement utiles aux communautés affectées, l'entreprise doit publier régulièrement les données sur la qualité de l'eau collectées à chaque point de surveillance. L'entreprise peut également instaurer une meilleure relation de confiance en spécifiant quand et où la qualité de l'eau tombe en-dessous des limites de sécurité, et en discutant avec les communautés affectées des efforts qu'elle met en œuvre pour gérer la qualité de l'eau.

05 Quantité d'eau

L'accès à l'eau est une fréquente source de conflit entre les entreprises minières et les communautés affectées, en particulier dans les zones en situation de stress hydrique. En divulguant la quantité d'eau qu'elle prélève des sources locales, et en discutant avec les communautés affectées de la manière dont son utilisation de l'eau prend en compte les besoins en eau des populations locales, l'entreprise peut démontrer son respect pour les communautés affectées.



06 Réhabilitation et après-mine

Pour qu'une entreprise puisse laisser un impact positif sur la zone entourant son site minier, elle doit s'assurer que les communautés affectées auront des moyens de subsistance durables après la fermeture de la mine. Cela implique de s'assurer que les populations locales pourront compter sur des ressources naturelles saines (terre, eau, etc.), ainsi que sur des opportunités économiques. L'entreprise devra également discuter et approuver le plan de fermeture de la mine avec les communautés affectées afin de prendre en compte la façon dont les populations locales souhaitent voir la zone après la fermeture de la mine.

07 Gestion des résidus

Les barrages de retenue des résidus peuvent être très dangereux pour les personnes, le bétail et l'environnement. En effet, s'ils s'effondrent, ces barrages peuvent libérer de grandes quantités de déchets potentiellement mortels, et susceptibles d'étouffer les rivières, d'ensevelir les habitations, de détruire les moyens de subsistance, et d'avoir un impact sérieux sur l'environnement et les communautés locales pour les années à venir. En divulguant des informations pratiques sur ses barrages de retenue des résidus, en s'assurant que ces barrages sont clairement indiqués et sécurisés afin d'éviter toute blessure accidentelle ou le décès de personnes et d'animaux, et en testant régulièrement ses systèmes d'alerte, l'entreprise montre qu'elle prend ce problème au sérieux.

08 Sécurité des communautés

L'exploitation minière est souvent dangereuse pour les communautés locales, les accidents et les conflits qu'elle engendre pouvant entraîner des morts et des blessés. En divulguant publiquement le nombre et les circonstances de tout décès non lié au travail survenu, l'entreprise démontre son respect des communautés locales, et sa volonté d'assurer leur sécurité. Bien qu'il soit impossible de garantir qu'aucun incident lié à l'exploitation minière ne se produira jamais, l'entreprise peut réduire les impacts négatifs de tels incidents en élaborant des plans de gestion de crise et d'intervention d'urgence. En outre, le fait d'inclure les membres de la communauté concernés dans le test de ces plans d'intervention, permet à l'entreprise de s'assurer qu'ils seront efficaces en cas d'urgence réelle.

09 Plaintes et réclamations des communautés

Une entreprise qui respecte les communautés locales doit démontrer sa volonté de connaître et de répondre à leurs préoccupations. Cela implique la mise en place d'un processus formel (appelé mécanisme de réclamation communautaire) qui permet aux individus ou aux groupes des communautés affectées d'enregistrer leurs plaintes, afin qu'une solution soit trouvée par l'entreprise. Les membres de la communauté sont plus susceptibles de faire confiance et d'utiliser ces mécanismes de plainte si l'entreprise divulgue la manière dont ces mécanismes sont utilisés, et les mesures qu'elle prend pour s'assurer que les plaintes soient traitées efficacement.



10 Sécurité et santé des travailleur·ses

Pour qu'un environnement soit considéré comme sûr, il doit garantir la bonne santé physique et mentale des travailleur·ses. Les environnements de travail sûrs sont généralement plus productifs et les sites miniers dotés de bonnes conditions de sécurité sont mieux à même d'attirer les travailleur·ses et les investisseurs. Une entreprise minière peut éviter et réduire les risques sécuritaires en dotant ses travailleur·ses d'un équipement de protection approprié, ainsi que de toilettes et d'installations de lavage des mains adaptées, sans danger pour les femmes et les hommes. Une surveillance transparente des horaires de travail peut également empêcher des pratiques potentiellement abusives.

11 Travailleuses

Les travailleuses sont les plus vulnérables aux conditions de travail dangereuses et hostiles sur les sites miniers. En prenant des mesures pour prévenir le harcèlement et la violence de genre, ainsi qu'en dotant les travailleuses de vêtements de travail et d'équipements de protection appropriés, l'entreprise démontre son respect pour les travailleuses. Une formation appropriée est essentielle pour aider les femmes et les hommes à comprendre le rôle joué par le genre et à faire progresser l'égalité entre les genres sur le lieu de travail.

12 Décès et blessures au travail

Travailler sur un site minier est dangereux, et les accidents du travail mortels sur les sites miniers sont encore très fréquents dans le monde. Une entreprise minière peut éviter et réduire les risques sécuritaires sur le lieu de travail en divulguant les accidents et les décès survenus sur son site, et en enquêtant sur leurs causes. Le secteur minier a de plus en plus recours à des sous-traitants, et il est donc important qu'une entreprise divulgue également les informations sur tout décès de personnes travaillant pour ses sous-traitants, afin de donner un aperçu plus complet de la situation de la sécurité de ses travailleur·ses.

13 Formation des travailleur·ses

Selon l'Organisation internationale du travail, aucun·e employé·e ne devrait commencer à travailler sur un site minier sans avoir reçu l'instruction et la formation nécessaires pour pouvoir effectuer son travail avec compétence et en toute sécurité. La formation doit donc couvrir non seulement la santé, la sécurité et les mesures d'urgence, mais également les compétences techniques. L'éducation et la formation des travailleur·ses permet à l'entreprise de se doter d'une main-d'œuvre plus productive.

14 Salaire décent

Un salaire décent est un salaire qui permet aux travailleur·ses et à leur famille d'avoir un mode de vie simple mais décent, de vivre au-dessus du seuil de pauvreté, et de pouvoir participer à la vie sociale et culturelle. Un salaire décent est un droit fondamental. En veillant à ce que ses employé·es, ainsi que les employé·es de ses sous-traitants, perçoivent un salaire décent, l'entreprise minière renforce ses relations avec les travailleur·ses, améliorant ainsi leur moral et leur productivité. Ce faisant, elle démontre également qu'elle respecte les droits de ses travailleur·ses.



15 Plaintes et réclamations des travailleur·ses

Une entreprise qui respecte ses travailleur·ses doit démontrer sa volonté de connaître et de répondre à leurs préoccupations. Cela implique la mise en place d'un processus formel (appelé mécanisme de réclamation interne) qui permet aux travailleur·ses d'enregistrer leurs plaintes, afin qu'une solution soit trouvée par l'entreprise. Un mécanisme de réclamation efficace conduira à des relations plus positives entre l'entreprise et son personnel. En particulier, les membres du personnel seront plus susceptibles de faire confiance et de recourir à ce mécanisme de réclamation si l'entreprise divulgue la manière dont ce mécanisme est utilisé, et les mesures qu'elle prend pour s'assurer que les plaintes soient traitées efficacement.

Pour un aperçu plus complet des questions liées à l'exploitation minière responsable, n'hésitez pas à visiter le site Internet de la Responsible Mining Foundation : www.responsibleminingfoundation.org

Remarque

Le contenu du présent document ne reflète pas nécessairement les points de vue des bailleurs de fonds, des administrateur·trices, et des employé·es de la Responsible Mining Foundation (RMF), ni des autres personnes ayant participé aux consultations ou contribué à ce document comme conseillers.

Publié gratuitement en tant que bien public



Toutes les données et contenus écrits sont mis à disposition selon les termes de la licence internationale Creative Commons Attribution – Pas d'Utilisation Commerciale 4.0 (CC BY-NC 4.0). Les utilisateurs sont libres de partager et d'adapter l'outil qui leur est fourni, sous réserve d'indiquer le crédit requis, étant entendu qu'ils devront alors inclure les références appropriées, ainsi qu'un lien vers la licence, et indiquer si des modifications ont été apportées. Le contenu couvert par la licence ne peut être utilisé ni à des fins commerciales, ni de manière discriminatoire, dégradante ou faussée. En cas d'utilisation, veuillez créditer comme suit « Responsible Mining Foundation (RMF) (2020), 'Outil d'évaluation de sites miniers (Version 3)' ».

www.responsibleminingfoundation.org

